

# Session d'Automne 2025

*Ce document est un compte rendu provisoire de la session d'automne 2025 qui s'est tenue du 20 au 24 octobre et sera soumis à validation lors de la prochaine réunion du comité afin de produire le procès-verbal.*

Présents : Daniel Comparat, Alexandre Gauguet, Clément Hainaux (bureau), Pierre Çarçabal, Isabelle Compagnon (présidente), Victor Despré (secrétaire), Benoit Gervais, Xavier Michaut, Niloufar Shafizadeh, Mohammed Koubiti, Francesco Massimo, Alessandra Ravasio (bureau), Aurélien Houard, Nina Kravets, Arnaud Mussot, Annunziata Savoia, Christelle Velly (membre invitée du bureau).

Excusés : Jérôme Beugnon, Alberto Bramati, Mathilde Hugbart (bureau).

## **Intervention de la direction de CNRS physique et CNRS Ingénierie :**

Présents : Thierry Dauxois (DI), Saïda Guellati-Khelifa (DAS), Marta de Frutos (Déléguée Scientifique), Lionel Buchaillot (DI) et Fabien Godefert (DAS).

### **1. Impact du nouveau découpage des sections du CoNRS**

Le redécoupage des sections du CoNRS a eu un impact limité sur la section 06 (anciennement section 04), dont les contours n'ont pas été modifiés. La section compte actuellement 292 chercheurs et chercheuses.

### **2. Concours CRCN 2026**

- 250 postes sont ouverts au niveau national.
- 27 postes sont attribués à CNRS Physique.
- 6 postes sont dédiés à la section 06, dont un poste de chargé·e de recherche de classe normale sur la thématique : « *Théorie, simulation ou expériences pour les plasmas de fusion produits par confinement inertiel* », avec une affectation possible au CELIA ou au LULI.

La direction de CNRS Physique réaffirme sa volonté de rajeunir les recrutements, avec pour objectif un recrutement moyen autour de *thèse +3*. Elle encourage donc davantage de candidatures à *thèse +1* ou *thèse +2*.

Elle indique également :

- qu'elle ne souhaite pas que les jeunes candidats (moins de *thèse* +4) soient recrutés dans leur laboratoire de thèse ;
- que l'affectation des recrutés relève de sa compétence ;
- qu'elle souhaite des classements comportant peu d'*ex-æquo* ;
- que l'affectation hors laboratoires dépendant de CNRS Physique en institut principal ne pose pas de problème particulier si elle est pertinente.

### **3. Concours DR2**

- 288 postes internes sont ouverts au niveau national.
- 27 postes relèvent de CNRS Physique.
- 6 postes concernent la section 06.

Le CNRS augmente cette année le nombre de postes externes à 20. Ces postes sont supplémentaires, donc non prélevés sur les postes de la section. Objectif : recruter des personnes sans poste académique permanent en France (universités ou organismes de recherche), ou des candidats étrangers, lorsque leur recrutement apporte une plus-value pour le système de recherche français. Selon le profil, le CNRS peut proposer une nomination en DR2, DR1, DRCE, voire un CDI.

La section a interrogé la direction sur un lien éventuel avec la campagne *Choose France*, sans obtenir de confirmation.

Cette augmentation du nombre d'ouverture de postes de DR externes s'est faite au détriment des postes de CRCN à l'échelle du CNRS.

### **4. Promotions**

Le CNRS a ouvert autant de possibilités de promotion que de candidats aux échelons 9 et 10 pour les promotions CRHC, ainsi qu'un nombre de possibilités égal au nombre de candidats pour les promotions CRHC HEB et DRCE2. CNRS Physique pourra promouvoir 22 DR1 et 31 DRCE1.

Constitution des listes :

- CNRS Physique souhaite que toutes les personnes justifiant d'un parcours professionnel actif soient classées pour les promotions CRHC, HEB et DRCE2.

- Pour les promotions CRHC, une priorité est donnée aux candidats des échelons 9 et 10.
- CNRS Physique souhaiterait également que soient classés jusqu'à 7 candidats pour DR1 et 8 candidats pour DRCE1.

## **5. Médailles CNRS**

CNRS Physique rappelle qu'il souhaite deux propositions, une femme et un homme, pour les médailles de bronze et d'argent.

## **6. Dispositif d'accompagnement des chercheurs et chercheuses de CNRS Physique**

Marta de Frutos, chercheuse au Laboratoire de Physique des Solides (Orsay) et déléguée scientifique pour CNRS Physique, présente le dispositif qu'elle a récemment mis en place

pour accompagner les chercheurs et chercheuses appartenant à CNRS Physique faisant face à des difficultés professionnelles.

Pour l'instant, Marta travaillant seule, ce service ne peut pas être étendu à d'autres catégories de personnels.

Plus d'informations :

<https://www.inp.cnrs.fr/fr/accompagnement-pour-les-chercheurs-et-les-chercheuses-cnrs-physique>

La démarche repose sur :

- une initiative personnelle de la personne concernée ;
- le volontariat ;
- la confidentialité et l'anonymat.

Situations concernées :

- évolution professionnelle, acquisition de nouvelles compétences ;
- transitions de carrière ;
- perte de motivation, questionnement sur le sens du travail ;
- situations de souffrance au travail.

Les sections sont invitées à contribuer à la détection précoce de difficultés (signaux faibles), notamment lors des évaluations, et à informer les collègues de l'existence de ce dispositif.

## **Travaux d'évaluation de la section**

108 évaluations :

- 47 évaluations à mi-vague de chercheurs : favorables
- 6 évaluations d'école thématique : 4 très favorables, 1 favorable, 1 réservé
- 2 renouvellements de GDR : très favorables
- 2 créations de GDR : 1 très favorable, 1 favorable
- 1 expertise pour la création d'une EMR : très favorable
- 4 changements de direction d'unité : 3 très favorable, 1 favorable
- 4 titularisations : favorable
- 42 dossiers de promotions / médailles :

6 CRHC (5H/1F), 1 CRHC HEB (1H), 9 DR1 (5H/4F), 12 DRCE1 (10H/2F), 3 DRCE2 (1H/2F), 9 médailles de Bronze (6H/3F proposés à la section), 2 médailles d'Argent (1H proposé à la section / 1F proposée par la section).

La section a proposé à CNRS Physique pour chaque médaille un homme et une femme. La décision finale du CNRS sera communiquée au printemps 2026.

Liste des proposés (avec classement) à la promotion pour le grade :

### **CRHC**

1<sup>er</sup>. Jean Christophe Chanteloup, LULI

2<sup>ème</sup> ex-aequo. Loïc Mager, IPCMS

2<sup>ème</sup> ex-aequo. Paolo Maioli, iLM

4<sup>ème</sup>. Sabine Morisset, ISMO

### **CRHC HEB**

1<sup>er</sup>. Jean Raphaël Marques, LULI

## **DR1**

- 1<sup>er</sup>. Franck Lépine, iLM  
2<sup>ème</sup>. Yannick Marandet, PIIM  
3<sup>ème</sup> ex-aequo. Gilles Grégoire, ISMO  
3<sup>ème</sup> ex-aequo. Aurélie Julien, INPHYNI  
5<sup>ème</sup>. Alexandra Viel, IPR  
6<sup>ème</sup> ex-aequo. Marie Christine Firpo, LPP  
6<sup>ème</sup> ex-aequo. Laurence Pruvost, LCPMR

## **DRCE1**

- 1<sup>er</sup> ex-aequo. Philippe Balcou, CELIA  
1<sup>er</sup> ex-aequo. Sylvain Picaud, UTINAM  
3<sup>ème</sup> ex-aequo. Jean-Pierre Delville, LOMA  
3<sup>ème</sup> ex-aequo. Guillaume Huyet, INPHYNI  
3<sup>ème</sup> ex-aequo. Richard Taïeb, LCPMR  
6<sup>ème</sup>. Valérie Vallet, PhLAM  
7<sup>ème</sup>. Fabien Dorchies, CELIA  
8<sup>ème</sup>. Giovanni Manfredi, IPCMS

## **DRCE2**

- 1<sup>er</sup>. Isabelle Kleiner, LISA  
2<sup>ème</sup>. Fabien Bretenaker, LUMIN  
3<sup>ème</sup>. Claudine Gilbert, ISMO

## **Vie de la section**

La section a arrêté ses critères d'évaluation (<https://c3n-cn.fr/section-06/carrieres/>), ces critères seront également publiés sur le site du CoNRS (<https://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/CritEval.htm>).

Elle a également pris la décision de ne pas participer à l'évaluation des dossiers RIPEC3, dans la continuité des mandats précédents.

La section a particulièrement apprécié l'initiative portée par Marta de Frutos, et prend très au sérieux son rôle d'écoute et de veille auprès des personnels. Il a été décidé que la présidente contacterait personnellement certains collègues pour les informer de l'existence de ce dispositif. La section rappelle qu'elle peut également être un interlocuteur privilégié pour les chercheurs et les chercheuses qui y sont rattachés et encourage les collègues à faire remonter leurs difficultés dans leur dossier d'évaluation à vague ou mi vague s'ils le souhaitent.

La section a par ailleurs décidé de créer un nouveau site internet, hébergé par la C3N (<https://c3n-cn.fr/section-06/>). L'ancien site restera accessible directement depuis le nouveau, sous forme d'archive, afin de préserver l'historique des travaux dans un souci de transparence (<https://c3n-cn.fr/section-06/archives/>).

La section a pris la décision de publier les classements des promotions et des concours, mais ne publiera pas les noms des personnes proposées pour une médaille.

*Nota : Les propos sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique relus par le président de section, mais n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions des Instituts du CNRS.*